



## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

N° 47 / 2023  
DU 24 JUILLET 2023

### PROLONGATION DE FERMETURE TEMPORAIRE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA GAUFRIE À LAVAL

Le président de Laval Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-9,

Vu l'arrêté n° 36 / 2023 du 31 mai 2023 autorisant la fermeture temporaire de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Gaufrie à Laval pour travaux d'entretien,

Vu le règlement intérieur des aires d'accueil pour les gens du voyage,

Considérant qu'il est nécessaire de prolonger la fermeture de l'aire d'accueil de la Gaufrie à Laval pour des raisons d'hygiène et de sécurité,

Que des dépôts sauvages importants y ont été constatés, et qu'ils présentent un risque sanitaire pour les usagers de l'aire d'accueil,

Que l'évacuation de l'ensemble de ces déchets nécessite un délai d'intervention supplémentaire, d'une durée encore inconnue à ce jour,

### ARRÊTE

Article 1er

L'aire d'accueil des gens du voyage située à la Gaufrie à Laval sera fermée aux usagers :

**à compter du jeudi 27 juillet à 14h00**  
**jusqu'à l'évacuation totale de tous les dépôts sauvages qui y ont été déposés**

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le lieu par les services communautaires.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le président

Signé : Florian Bercault